3, rue Bécotte, Victoriaville G6P 8K6 | sebf-csq.ca
819.809.2206 | secretariat@sebf-csq.ca

SEBF
Syndicat de l'enseignement des Bois-Francs

JOURNAL SYNDICAL

Le Lien

Volume 49 - Numéro 1
Le 28 septembre 2026

NOUVELLE IDENTITE VISUELLE

Le même contenu pertinent mais plus attrayant!

Table des matières

Mot de la présidente	3-4
Nouveaux membres en FP	4
Prolongation des assouplissements de l'assurance-emploi et ajout d'une mesure	4
Qui fait quoi au SEBF?	5
Compensation pour dépassement d'élèves pour 2025-2026	5
Événements à venir	5
Priorités de la CSQ - Campagne Ça nous regarde!	6
Avenir de la profession: aperçu des attentes du personnel enseignant	7
Scolarité: l'importance d'acheminer les documents au CSS	8
Étude sur les formes de reconnaissance non monétaire	9
Pour nous joindre	10

Je vous donne rendez-vous le jeudi 15 octobre pour notre 4 à 7 des enseignantes et des enseignants. Une belle occasion de se retrouver, d'échanger et de lancer ensemble cette nouvelle année.



Mot de la présidente

Sonia Laliberté

Une nouvelle année syndicale, ensemble!

Déjà, la rentrée scolaire est presque derrière nous! Une fois cette période d'effervescence passée, vous reprenez peu à peu votre rythme et pouvez vous consacrer pleinement à ce qui nous rassemble : accompagner les élèves et leur permettre de progresser et de réussir.

Une année syndicale bien remplie

L'année syndicale qui s'amorce s'annonce, elle aussi, riche en dossiers et en défis. Nous commencerons notamment à nous préparer à la prochaine négociation nationale. Une importante étape de consultation auprès des membres est prévue au printemps 2027. Votre participation sera essentielle afin que les revendications qui seront portées à la table de négociation soient véritablement à l'image des réalités vécues dans nos milieux.

Notre plan d'action syndical accordera également une place importante à la **violence et à la santé et à la sécurité au travail**. Nous voulons poursuivre nos actions afin de contribuer à des milieux où chacune et chacun peut exercer son métier dans un climat sain, respectueux et sécuritaire.

D'autres dossiers continueront également de nous mobiliser, notamment les travaux visant à assurer la conformité de nos statuts et règlements à la Loi 4.

Une campagne électorale où l'éducation doit trouver sa place

La campagne électorale provinciale est maintenant bien amorcée. Force est toutefois de constater que l'éducation occupe encore une place bien limitée dans les discussions publiques, alors qu'elle devrait être au cœur de toute réflexion sur l'avenir du Québec. La CSQ porte d'ailleurs cinq grandes priorités dans le cadre de cette campagne (voir publication à cet effet en page 5).

Localement, nous souhaitions vous permettre d'entendre directement les candidates et les candidats et de les questionner sur les enjeux qui nous préoccupent. Malheureusement, nous avons dû annuler notre débat électoral, faute de participation d'un nombre significatif de candidats. Nous rencontrerons toutefois les candidats disponibles afin de leur faire connaître nos priorités et de les amener à se prononcer sur des enjeux qui touchent directement notre quotidien.

La CSQ rappelle également l'importance d'une grande réflexion collective sur l'avenir de l'éducation. À ce jour, trois partis se sont engagés à tenir une telle démarche s'ils forment le gouvernement. Il nous appartient comme personnel enseignant de faire entendre notre réalité, notre expertise et notre vision de l'école publique. Je vous invite donc à consulter le site Web CSQ – Ça nous regarde! (https://www.lacsq.org/ca-nous-regarde/) pour suivre les informations et les activités liées à la campagne.

Mot de la présidente (suite)

Une nouvelle année commence. Elle apportera certainement son lot de défis, mais aussi de belles occasions d'agir, de nous faire entendre et de faire avancer les choses. C'est ensemble, avec solidarité et détermination, que nous pouvons faire une différence.

Je vous souhaite une excellente année syndicale, remplie de projets, de solidarité et de réussites. Prenons soin de nous, restons mobilisés et, surtout, continuons de faire entendre notre voix!

Au plaisir de vous retrouver,

Sonia



Nouveaux membres en FP!

Nous profitons de cette première édition de l'année pour souhaiter la plus chaleureuse des bienvenues aux membres qui se joignent à notre syndicat à la formation professionnelle en coiffure et en soudage-assemblage au Pavillon André-Morissette de Plessisville. Nous sommes très heureux de vous compter parmi nous et nous vous souhaitons une excellente année scolaire!

Prolongation des assouplissements de l'assurance-emploi et ajout d'une nouvelle mesure temporaire

Voici une bonne nouvelle qui pourrait intéresser certaines ou certains d'entre vous. Le 25 août dernier, le gouvernement fédéral a annoncé la prolongation des mesures temporaires de l'assurance-emploi déjà en place et en a annoncé une nouvelle. Cette annonce découle directement de la suspension des négociations commerciales avec les États-Unis et l'imposition des droits de douane du 22 août 2026.

Ainsi, les deux mesures temporaires relatives à la **suppression du délai de carence** et au **non-étalement des sommes reçues en fin d'emploi**, qui devaient prendre fin le 10 octobre 2026, **seront maintenues une année supplémentaire.**

De plus, et c'est une mesure que les centrales syndicales québécoises réclamaient depuis longtemps, le gouvernement a annoncé une mesure additionnelle pour une durée d'un an qui fait en sorte qu'on tienne compte seulement du motif de fin d'emploi du relevé d'emploi le plus récent pour déterminer l'admissibilité aux prestations d'assurance-emploi, même si un départ volontaire a eu lieu pendant la période de référence. **En somme, cela permet à une personne ayant quitté un emploi précédent de façon volontaire de ne plus être pénalisée lors du dépôt d'une demande de prestations, si elle n'est pas responsable de la fin de son emploi le plus récent. Cette mesure facilitera l'accès aux prestations en plus de rendre le processus administratif moins lourd.**

SEBF
Syndicat de l'enseignement des Bois-Francs

QUI FAIT QUOI AU SEBF?

Présidente
Sonia Laliberté

- Représentation officielle du syndicat
- Représentation politique des membres
- Préparation du projet de plan d'action annuel
- Participation aux instances (FSE, CSQ), comités et réseaux (FSE, CRT, etc.)
- Animation des réunions du CA, du CD, du CE et de l'assemblée générale
- Application des conventions collectives
- Journal syndical Le Lien
- Relation avec les médias
- Éducation des adultes
- Formation professionnelle
- Tâche enseignante
- Organisation scolaire, contrats, liste de priorité
- Stages
- Équité salariale

1re vice-présidente
Marie-Andrée Carisse

- Représentation politique des membres
- Participation à diverses instances, comités et réseaux
- Dossier des EHDAA
- Page Facebook
- Application des conventions collectives
- Tâche enseignante
- Organisation scolaire, contrats et liste de priorité
- Francisation secteur jeunes
- Relève syndicale

2e vice-présidente
Sonia Boisvert

- Représentation politique des membres
- Responsabilité des dossiers pédagogiques (Régime pédagogique, LIP, évaluation, programmes, etc.)
- Grille-matières
- Participation à diverses instances et comités
- Conseil d'établissement
- Aide à la classe
- Mentorat
- AGEE
- Perfectionnement
- Promotion par matière (déboulage)
- Formation continue

Trésorière
Nathalie Bourgeois

- Perception des contributions et du droit d'entrée des membres et des autres revenus ou dons
- Tenue de la comptabilité, approuvée par le Syndicat
- Signature des chèques, conjointement avec la présidence
- Préparation du budget annuel, conjointement avec la présidence
- Présentation du rapport financier annuel

Conseillère syndicale
Camille Beauchemin

- Service-conseil aux membres du SEBF
- Application des conventions collectives, lois et règlements
- Participation à différents comités (CRT) et réseaux
- Droits parentaux et retraits préventifs
- Régime de retraite
- Assurance-emploi
- Assurances collectives
- Congés de maladie, invalidité
- Santé et sécurité au travail
- Griefs et arbitrages
- Rémunération
- Scolarité, classement, autorisation d'enseigner
- Ancienneté et expérience
- Congés sans traitement
- Congés spéciaux (décès, déménagement, mariage, obligations familiales, etc.)
- Programme d'aide aux employés (PAE)

Employées de bureau
Marie-Ève Girard
Sophie Bergeron

Compensation pour dépassement d'élèves pour 2025-2026

Si vous avez eu un dépassement d'élèves pour l'année scolaire 2025-2026, vous aurez reçu votre compensation sur la paie du 25 juin ou du 9 juillet.

Si vous n'avez pas reçu de compensation alors que vous étiez en dépassement d'élèves ou si vous croyez que le montant que vous avez reçu est inexact, communiquez avec moi afin que je puisse vérifier et clarifier la situation **avant le 13 octobre prochain.**

Par Marie-Andrée Carisse, vice-présidente

Événements à venir





Les priorités de la CSQ

La Centrale porte une série de priorités visant à renforcer les services publics et parapublics, la démocratie et l'équité. Les voici :

1- **Services publics, parapublics et groupes communautaires**

- Valoriser et financer adéquatement les réseaux d'éducation (de la petite enfance à l'enseignement supérieur), de la santé et des services sociaux, ainsi que les groupes communautaires.
- Contrer le recours à la sous-traitance dans les services publics et parapublics.
- Miser sur l'attraction, la rétention et la reconnaissance du personnel.
- Prioriser la santé et le bien-être des personnes aînées.
- Soutenir l'intégration des jeunes.
- Garantir l'accès à l'eau potable et courante chez les Premières Nations et Inuit.

2- **Éducation**

- Tenir une grande réflexion collective en éducation, de la petite enfance à l'enseignement supérieur.

3- **Participation démocratique**

- Reconnaître la contribution des syndicats à la démocratie et au progrès social.
- Renforcer le dialogue social.
- Réformer le mode de scrutin.

4- **Lutte aux violences**

- Accorder dix jours d'absence rémunérés pour les victimes de violence conjugale.
- Miser sur la sensibilisation, la prévention et la protection contre les violences.

5- **Équité salariale**

- Prendre les mesures nécessaires pour atteindre l'équité salariale complète.

Avenir de la profession: aperçu des attentes du personnel enseignant

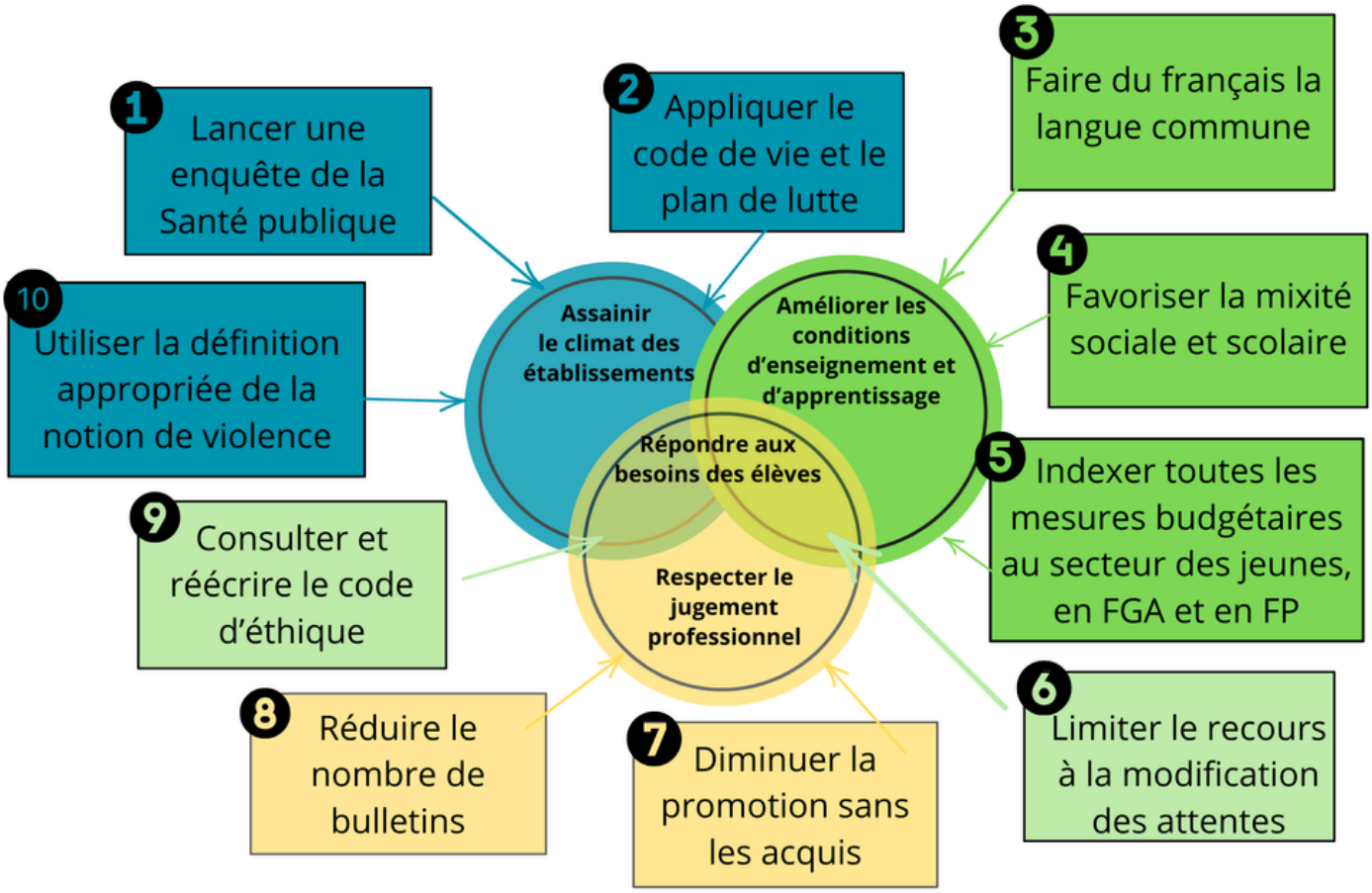



Scolarité: l'importance d'acheminer les documents au CSS



Il est fondamental **d'acheminer dès maintenant les diplômes et relevés de notes au Centre de services scolaire afin que l'analyse de votre scolarité, de votre classement et de votre reclassement soit effectuée correctement et selon les délais prévus.**

1. **Acheminer l'ensemble des diplômes et des relevés de notes de tous les établissements d'enseignement**, incluant le niveau secondaire pour les personnes ayant effectué leurs études au Québec et au Canada.

Pour les personnes en provenance de tous les autres pays, transmettre les documents officiels et complets de toute leur scolarité, incluant les niveaux équivalents au primaire. La traduction en français des documents, le cas échéant, accélère les processus.

2. **Transmettre des documents officiels en provenance des registraires ou des organismes dûment mandatés qui sont dépositaires du droit d'émission.** Le document doit être certifié conforme par un sceau qui en fait foi avec la date d'émission. Minimalement, s'assurer que les documents remis sont bien reçus (avec la date de réception) par le Centre de services scolaire et reconnus conformes par ce dernier.

L'absence d'un ou de plusieurs documents (diplômes et relevés de notes) peut **mettre en péril sérieusement tout versement de rétroactivité** à la suite d'erreurs commises par le Centre de services scolaire lors du classement ou du reclassement qui découle de l'évaluation de la scolarité.

Source: FSE

Invitation à participer à une étude sur les formes de reconnaissance non monétaire du travail enseignant



Dans un contexte de pénurie de personnel qualifié, il est essentiel non seulement d'attirer de nouvelles personnes, mais aussi de favoriser leur maintien en poste. L'action syndicale vise d'abord l'amélioration des conditions de travail, ce qui demeure fondamental. Cela dit, il est aussi pertinent de s'intéresser aux formes de reconnaissance non liées à la rémunération.

La FSE-CSQ s'est associée à la professeure Geneviève Sirois, spécialiste de ces questions, dans le but de mieux comprendre comment valoriser le travail des enseignantes et enseignants et soutenir leur rétention. Cette recherche porte sur les formes de reconnaissance du personnel en milieu scolaire, la façon dont elles sont perçues ainsi que leur influence sur la motivation à demeurer en poste.

En participant, vous courez la chance de gagner l'un des 15 certificats-cadeaux de 50 $ chez Les Libraires.

Votre participation consiste à remplir un questionnaire en ligne d'une durée approximative de 30 minutes. Elle est entièrement volontaire, et les renseignements recueillis seront traités de manière confidentielle. Vous pouvez interrompre le questionnaire en tout temps ou choisir de ne pas répondre à certaines questions.

Pour accéder au questionnaire, veuillez cliquer sur le lien suivant : Questionnaire - Reconnaissance Non Monétaire - Personnel Enseignant.

Avant de commencer, nous vous invitons à lire le feuillet d'information pour le consentement, à la deuxième page du questionnaire. Pour toute question ou demande d'information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec l'équipe de recherche à l'adresse suivante : genevieve.sirois@teluq.ca. Veuillez svp remplir ce questionnaire au plus tard le vendredi 23 octobre.

Nous vous remercions sincèrement de votre précieuse collaboration à ce projet.

Sonia Laliberté, présidente

SEBF
Syndicat de l'enseignement des Bois-Francs

Des questions ?
Nous sommes là pour vous!

sebf-csq.ca

secretariat@sebf-csq.ca

819.809.2206